

Image not found or type unknown



Droits d'auteur sur site e-commerce en liquidation

Par **AnnaLFC**, le **15/07/2016** à **00:18**

Bonjour,

Ma question, à laquelle j'ai bien du mal à répondre.

La société que j'ai créée est liquidée, liquidation judiciaire.

Toutefois, l'intégralité du site internet peut-il être considéré comme ma propriété intellectuelle.

Ais-je le droit de continuer à en utiliser le nom de domaine, pour en faire un blog. Puis-je également en disposer pour le vendre? Merci mille fois pour vos réponses, car il y a peu de résultats sur internet qui m'apportent une réponse.